

Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Ordonnances rendues en
matière de société (R) - Dépôt le 21/06/2024 - 8855 - 2014 B 01630 - 804 785 350 - 2 BD
FOUGERES

TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

AFF : SAS 2 BD FOUGERES
REF-RCS : 804785350
REF-OP : 2024O00385



Le 21 Juin 2024
Dépôt N° 8855

ORDONNANCE

Nous, M. Clément VILLEROY de GALHAU,

Président du Tribunal de Commerce de RENNES, assisté de Maître Emeric VETILLARD, greffier associé,

Vu les dispositions des articles L 223-26 alinéa 1^{er}, L 241-5 et L 225-100 du Code de Commerce,

Vu la requête ci-annexée en date du 11 Juin 2024 ,

de SAS 2 BD FOUGERES
93 Avenue Henri Fréville
35000 Rennes

immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 804785350 (2014 B 1630)

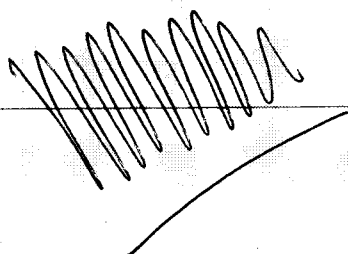
Prorogeons jusqu'au 31 Juillet 2024 le délai prévu pour la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle devant statuer sur l'approbation par le ou les associés, des comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2023, en application de l'article L 223-26 alinéa 1^{er} du Code de Commerce.

Disons que les dépens liquidés à la somme de 28,87 Euros TTC seront avancés par le requérant.

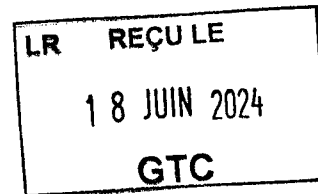
Fait à Rennes,
Le 18 juin 2024

Le Président
M. Clément VILLEROY de GALHAU

Le Greffier
Me Emeric VETILLARD



2 BD FOUGERES
Société par Actions Simplifiée
au capital de 100 000 Euros
93, Avenue Henri Fréville 35200 RENNES
RCS RENNES 804 785 350



Le 18 Juin 2024
Dépôt N° 202400385

Monsieur le Président du Tribunal de
Commerce de RENNES,
Cité judiciaire, 7 rue Pierre Abélard,
35000 RENNES

**REQUETE AU PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES EN
VUE D'OBTENIR UNE PROROGATION DU DELAI DE REUNION DE
L'ASSEMBLEE CHARGEE D'APPROUVER LES COMPTES DE L'EXERCICE**

Je soussignée,

La société ARCADES DISTRIBUTION, Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 Euros dont le siège social se situe à RENNES (35000) - 93, Avenue Henri Fréville, identifiée au répertoire SIRENE sous le numéro 790 726 855 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES,

Représentée par Madame Léa BERTIN, Directeur général,

Agissant en qualité de Présidente de la société 2 BD FOUGERES, Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 Euros dont le siège social se situe à RENNES (35200) – 93, Avenue Henri Fréville, identifié au répertoire SIRENE sous le numéro 804 785 350 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES,

A l'honneur de vous exposer :

- * que la société a, conformément à ses statuts, clôturé son exercice social le 31 décembre 2023, qu'elle devrait donc réunir son assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice au plus tard le 30 juin 2024 ;
- * que l'assemblée ne pourra se tenir dans les délais légaux pour les motifs suivants : l'établissement des comptes annuels accuse du retard ne permettant pas aux Commissaires aux comptes d'effectuer leur contrôle selon les dispositions légales en vigueur.

En conséquence,

Je vous prie de bien vouloir proroger jusqu'au **31 juillet 2024** le délai de réunion de l'assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice.

Fait à RENNES
Le 11/06/2024